



L'an deux mil dix-sept, le mardi 4 avril à 18h, le Conseil Municipal de la commune de Saint-Bauzille de la Sylve s'est réuni en séance ordinaire en son lieu habituel sous la présidence de Monsieur le Maire, Grégory BRO.

**Présents :** Grégory BRO, Ascencio FERNANDEZ, Agnès PEREZ, Pascal THEVENIAUD, André VEYRAT, Marcel LAUTIER, Marie-Odile ANTIGNAC, Catherine MARTINEZ, Ondine VIGIER, Jean-Marc LACOMBE-BONNIOL, Antoine FERNANDEZ.

**Absents excusés :** Patrice COSTE, Marie PRATS.

Monsieur Patrice COSTE a donné procuration à Monsieur André VEYRAT

Madame Catherine MARTINEZ est nommée secrétaire de séance.

Monsieur le Maire donne lecture du précédent procès-verbal qui est approuvé à l'unanimité.

### **Compte de gestion 2016 :**

Monsieur Ascencio FERNANDEZ expose le Compte de Gestion, il présente le résultat suivant :

Résultat de clôture de l'exercice 2016 :

- Investissement : -21 410,50 €
- Fonctionnement : 467 845,31 €

### **Compte administratif 2016 :**

Exposé par Monsieur Ascencio FERNANDEZ, délégué aux finances, le Compte administratif 2016 présente le résultat suivant :

INDICATEURS	FONCTIONNEMENT	INVESTISSEMENT	TOTAL
RECETTES	576 200,89	110 693,47	686 894,36
DEPENSES	458 676,29	133 808,04	592 484,33
RESULTAT DE L'EXERCICE	117 524,60	-23 114,57	94 410,03

Il est proposé l'affectation de résultat suivante :

- Section de fonctionnement - R 002 : 467 845,31 €
- Section d'investissement - I 001 : 21 410,50 €

Il est ensuite procédé au vote dès que Monsieur le Maire est sorti de la salle.  
Le compte administratif 2016 est approuvé à l'unanimité.

### **Vote des taux d'imposition des taxes directes locales :**

Monsieur le Maire propose le maintien des taux des différentes taxes locales, conformément à l'engagement pris en 2014.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide de maintenir le taux actuel des 3 taxes, à savoir :

- Taxe d'habitation : 14,85%
- Taxe foncier bâti : 21,32%
- Taxe foncier non bâti : 86,12%

### **Budget primitif 2017 :**

Présenté par Monsieur Ascencio FERNANDEZ, le Conseil Municipal fait l'examen des comptes des différentes sections. Il est proposé le résultat global suivant :

	<b>RECETTES</b>	<b>DEPENSES</b>
<b>INVESTISSEMENT</b>	484 108,10 €	484 108,10 €
<b>FONCTIONNEMENT</b>	953 831,63 €	953 831,63 €

Le budget est alors soumis au vote, il est adopté à l'unanimité.

La séance a été levée à 20h30

Le Maire  
Grégory BRO

La secrétaire de séance  
Catherine MARTINEZ